

Décision

Générale

colonial

Décision n° 211 mouvements

n° 211

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 juin 1912

Numéro JO

n° 188 du 01/07/1912

Date du numéro

1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. Carreau, administrateur des Colonies, : président ni Faucon, chef du Service des Travaux publics ; Bouet, Capitaine commandant la brigade ; est nommée pour procéder à l'examen et à la réception définitive des bâtiments des casernes.